



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE
CENTRE-VAL DE LOIRE**

Note Bureau

Travaux sur la biodiversité menés par le réseau des Chambres d'agriculture en région Centre-Val de Loire

BUREAU DU VENDREDI 11 JANVIER 2019

L'agriculture est particulièrement concernée par la préservation de la biodiversité :

- Les agriculteurs **travaillent avec le vivant**. Les services remplis par la biodiversité conditionnent le fonctionnement des systèmes de productions sur le long terme : vie du sol, régulation biologique des ravageurs, pollinisation...
- Les agriculteurs **gèrent 60% du territoire** de la région. Les territoires agricoles abritent des espèces remarquables mais aussi toute une biodiversité « ordinaire » qui contribue au fonctionnement des écosystèmes et de la trame verte et bleue.



Les Chambres d'agriculture s'investissent aux côtés des agriculteurs pour contribuer à améliorer la biodiversité et l'environnement sur les territoires. Elles travaillent en partenariat avec divers acteurs : collectivités locales, services de l'Etat, associations environnementales, enseignement, recherche, instituts techniques, organismes stockeurs... **L'objectif est de concilier biodiversité, agronomie, économie et aspects sociétaux.**

LES ACTIONS MENÉES VISENT À :

- **Développer et transférer vers les agriculteurs les références sur la biodiversité fonctionnelle en agronomie** : études des auxiliaires des cultures et de la régulation biologique en partenariat avec des scientifiques...
- **Accompagner les agriculteurs dans leurs projets en faveur de la biodiversité** : diagnostics, conseil, animation de groupes, démonstration, visites de fermes, formations, observations (carabes, auxiliaires volants, vers de terre, litterbags pour suivre l'activité biologique du sol...).
- **Favoriser l'appropriation de la biodiversité par les conseillers agronomes pour qu'ils l'intègrent dans un conseil agronomique global** : mise à disposition d'outils et de références, organisation de journées de formation et d'information, intervention des conseillers biodiversité en appui aux agronomes...
- **Animer des projets territoriaux en partenariat** : mesures agro-environnementales et climatiques, coordination d'opérations avec des communes pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, programmes d'implantation de haies à l'échelle de Pays...
- **Sensibiliser et communiquer auprès de différents publics** : interventions sur la biodiversité auprès d'étudiants, animation dans des salons, installation de parcours pédagogiques sur des fermes...

Exemples de travaux menés ou en cours :



LE PROJET CASDAR ARENA (2017-2020)

visé à évaluer la **régulation biologique** des pucerons et limaces, par leurs auxiliaires, en grandes cultures.

Les Chambres d'agriculture (régionale, 37, 45) participent à ce projet piloté par Arvalis, en partenariat avec des instituts techniques et de recherche et des Chambres d'autres régions. Des suivis d'auxiliaires et ravageurs sont en place sur une cinquantaine de parcelles, dont 10 en région Centre-Val de Loire. Les données collectées sont en cours d'analyse.



LE PROJET CASDAR IBIS (2008-2010)

a permis d'élaborer et de tester des méthodes de diagnostic et de conseil à l'échelle de l'exploitation agricole, aujourd'hui utilisée par divers acteurs. IBIS a été piloté par la Chambre régionale d'agriculture du Centre et a associé un **large partenariat** issu de 4 régions : organismes agricoles, associations environnementales, enseignement et recherche...



L'ACTION 212 DU PRDAR (2014-2020) « Intégrer la biodiversité fonctionnelle dans le conseil aux agriculteurs »

porte sur l'accompagnement technique des agriculteurs et de leurs conseillers.

En juin 2017, **4 ateliers sur la biodiversité** ont par exemple été organisés à destination de **80 conseillers agronomes** réunis sur la ferme de Miermaigne (28). Au programme : bordures de champs, haies, faune du sol, auxiliaires et pollinisateurs : intérêts, mode de gestion, observations sur le terrain...

L'ANIMATION DE GROUPES D'AGRICULTEURS

abordant la biodiversité en lien avec l'agronomie, fait partie du travail quotidien des Chambres : GDA, groupes 30 000, réseau DEPHY, groupes sur les techniques et systèmes de cultures innovants, GIEE... Ces groupes réfléchissent à l'optimisation de leurs pratiques pour limiter les intrants ou encore favoriser la vie du sol : semis sans labour, couverts végétaux, rotation et diversification des cultures...



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ANIMENT DES PROJETS TERRITORIAUX,

en partenariat avec les collectivités, les services de l'Etat, les Agences de l'Eau, les associations naturalistes...

- Animation de projets pour permettre l'engagement des agriculteurs dans des **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**, sur des zones à enjeux biodiversité.
- Diverses actions en partenariats avec des Pays ou autres collectivités :
 - Organisation du concours « **Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours** » (41),
 - Conseil et accompagnement technique pour l'implantation de **haies** (36),
 - Mise en place d'un **parcours pédagogique** sur 30 fermes dans le Loir-et-Cher, en partenariat avec la LPO « Oiseaux de nos fermes et de nos vignobles »...

Les Chambres d'agriculture sensibilisent d'autres publics (étudiants, scolaires, grand public...) : par exemple intervention auprès de BTS agricoles, pour observer la biodiversité, réaliser un diagnostic et un plan d'actions pour l'exploitation du lycée.

Elles participent aux travaux menés par d'autres acteurs (Etat, Région, collectivités, réseaux naturalistes...), comme : séminaires de préfiguration de l'Agence régionale de la biodiversité ; réunions des Plans Nationaux d'Action sur les pollinisateurs, messicoles, outardes et sur la Trame Verte et Bleue (TVB)...

LE PARTENARIAT AGRIFAUNE

vise à concilier production agricole, faune sauvage et biodiversité. En région Centre-Val de Loire, un programme Agrifaune est mis en place depuis 2013, par l'ONCFS, l'association Hommes et Territoires, la Fédération régionale des chasseurs, la FRSEA et la CRA. Les travaux portent sur :



- Les **bordures de champs** : expérimentation et conseil sur leur entretien ; restauration de bordures par le semis d'une flore locale diversifiée...
- La promotion de **cultures intermédiaires** agro-faunistiques.
- L'expérimentation et la promotion de **barres d'effarouchement**.
- La communication lors de tours de plaine, salons (Innov'Agri, Tech&Bio...) et journées régionales d'échanges.

LE SUIVI DES ENI (EFFETS NON INTENTIONNELS DES PRATIQUES AGRICOLES SUR LA BIODIVERSITÉ)

est mis en place depuis 2012 sur **40 parcelles de la région**. Des relevés de vers de terre, oiseaux, coléoptères et flore sont réalisés ainsi qu'un suivi des pratiques agricoles et du paysage. Cela s'intègre dans la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) du plan Ecophyto, pilotée par le Ministère de l'agriculture. Les observations sont réalisées par les Chambres, la FREDON, Hommes et Territoires. Elles sont coordonnées au niveau régional par la CRA.



L'OAB (OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ)

est un dispositif de sciences participatives piloté par le Ministère de l'agriculture, animé par le Muséum et l'APCA. Les Chambres d'agriculture animent la mise en place des protocoles avec des agriculteurs ou des étudiants. Les observations portent sur les vers de terre, papillons, invertébrés terrestres et abeilles sauvages. L'OAB est surtout utilisé à des fins de sensibilisation sur la biodiversité.

Un film a été réalisé en Eure-et-Loir : <https://www.youtube.com/watch?v=HieSKZCD7cM>



DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LES BANDES FLEURIES SONT CONDUITES :

EVALUATION DE L'EFFET DE BANDES FLEURIES SUR CERTAINS RAVAGEURS ET AUXILIAIRES (2018-2020)

Cette action du CAP Grandes cultures est co-animée par la CRA et Hommes et Territoires, en partenariat avec 3 Chambres (18, 28, 37), le laboratoire d'Eco-entomologie, l'INRA de Grignon. 18 bandes fleuries ont été semées à l'automne 2018 par des agriculteurs. Elles sont composées d'un mélange d'espèces sauvages diversifiées, attractives pour les auxiliaires (hyménoptères parasitoïdes de charançons, altises, pucerons...). Des suivis d'insectes et d'indicateurs de la régulation biologique sont prévus à partir de 2019. L'effet des bandes fleuries sur la parcelle adjacente sera comparé à celui de bordures témoins.

TESTS DE COUVERTS FLEURIS FAVORABLES AUX POLLINISATEURS SUR DES ZONES DE PRODUCTION DE SEMENCES POTAGÈRES (2016-2018)

Cette action du Cap Semences est menée par la FNAMS avec des Chambres d'agriculture (CRA, 41, 45), Hommes et Territoires, l'ADAPIC, la Fédération des chasseurs, l'ONCFS et Jouffray Drillaud. Six mélanges mellifères ont été testés. Un mélange a été retenu puis expérimenté en bandes à proximité de parcelles de carottes. Les suivis portaient à la fois sur les bandes (floraison, fréquentation par les pollinisateurs et la faune) et sur le rendement des parcelles de carottes. Le couvert a apporté des ressources pour la biodiversité, sans perturber la pollinisation des carottes porte-graines.

LE PROJET RÉGIONAL VALASSO (VALORISER LES ASSOCIATIONS DE CULTURES CONTRE LES RAVAGEURS)

vient d'être déposé à l'appel à projet PEI - Partenariat Européen pour l'Innovation. S'il est accepté, il commencera en 2019 pour une durée de 4 ans. Il vise à évaluer les intérêts de cultures associées pour perturber certains ravageurs et favoriser les auxiliaires des cultures, pour permettre de limiter l'usage d'insecticides. Le projet étudiera également les possibilités de débouchés pour le développement à plus grande échelle de cette pratique aux multiples intérêts environnementaux.

Valasso est piloté par la CRA CVL en partenariat avec divers acteurs : Chambres d'agriculture, FDGEDA 18, coopératives, négoce, FREDON, Hommes et Territoires, laboratoire d'Eco-entomologie, organismes de recherche (Agrocampus Ouest, AgroParisTech -INRA)...